

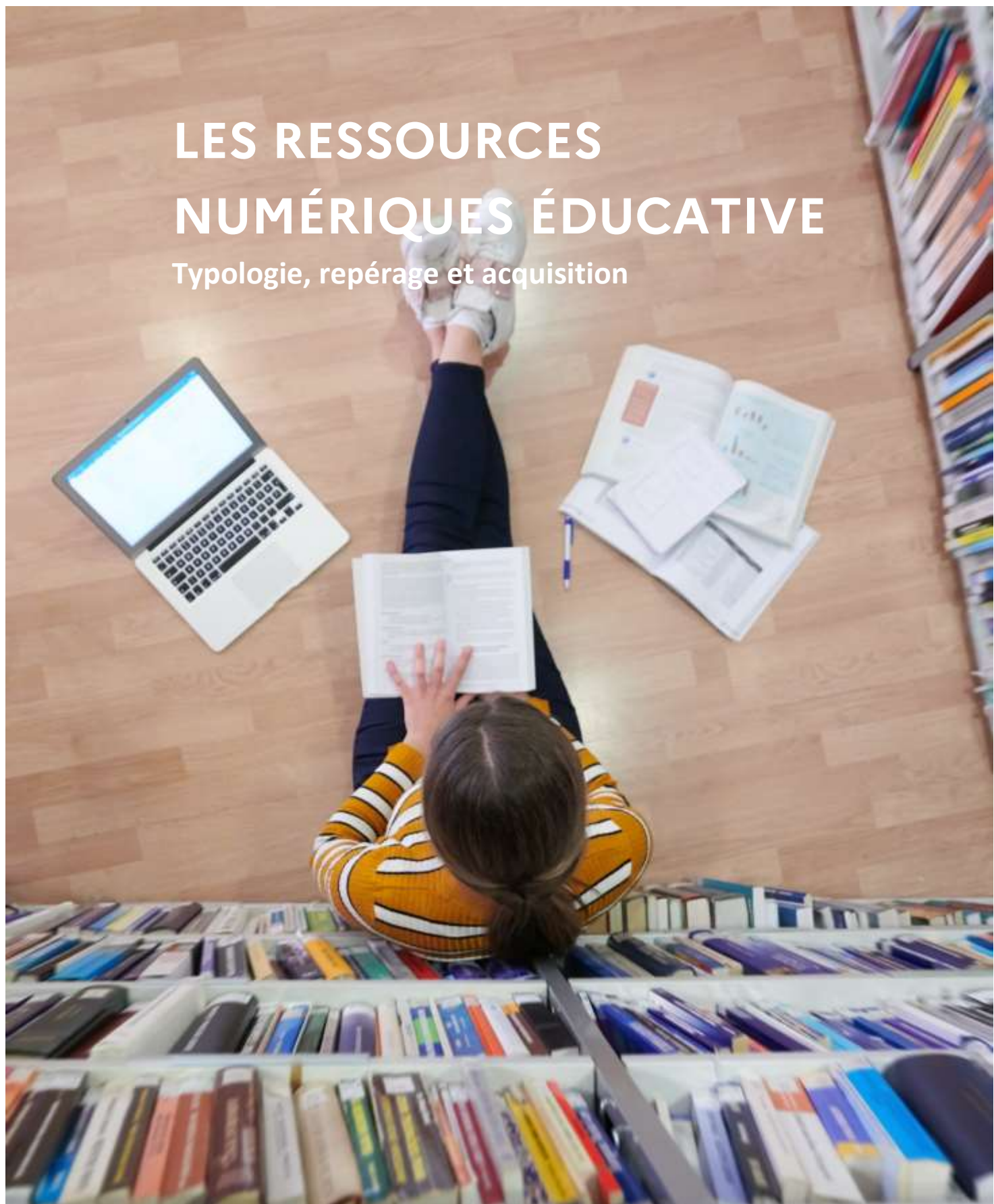


RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES RESSOURCES NUMÉRIQUES ÉDUCATIVE

Typologie, repérage et acquisition



OCTOBRE 2024

# LES RESSOURCES NUMÉRIQUES ÉDUCATIVES

## Typologie, repérage et acquisition

### SOMMAIRE INTERACTIF

#### 1. RNE : caractéristiques, modalités d'acquisition et de gestion (p.3)

- RNE, de quoi parle-t-on ?
- Pour des données sécurisées et interopérables
- Gestion éthique des inscriptions et des abonnements
- Procédure d'acquisition des RNE

#### 2. Les ressources pédagogiques nationales accessibles librement

- Les portails nationaux du Ministère
- Les sites web des opérateurs du Ministère

#### 3. Les ressources « accrochées au GAR »

- Qu'est-ce que le GAR (gestionnaire d'accès aux ressources)?
- Les ressources GAR institutionnelles
- Focus sur Lumni Enseignement
- Les ressources payantes par abonnement « compatibles GAR »
- Les services accessibles depuis l'ENT ÉCLAT-BFC
- Le rôle des responsables d'affectation

#### 4. Les ressources soutenues par le MENJ

- Les ressources Édu-up
- Les ressources du partenariat d'innovation en intelligence artificielles (P2IA)
- Les 69 solutions numériques éducatives offertes aux TNE

#### 5. Les ressources « par destination » et « par opportunité »

#### 6. Les « communs numériques pour l'éducation »

- Le développement des communs numériques : un enjeu prioritaire du numérique éducatif
- Focus sur les Apps (apps.education.fr)

### CONCLUSION



Cette ressource est libre d'utilisation sous réserve de mentionner le crédit suivant :  
Délégation régionale au numérique pour l'éducation – Région académique Bourgogne Franche-Comté (DRNE BFC)

Dernière date de mise à jour 14.10.2024

# 1.

## Ressources numériques pour l'école (RNE) : Caractéristiques, modalités d'acquisition et de gestion

### RNE, de quoi parle-t-on ?

Les ressources numériques pour l'école ou ressources numériques éducatives (RNE) désignent tout contenu, service associé ou outil-service au format numérique, en lien direct avec les programmes scolaires et présentant un bénéfice pour des activités d'enseignement-apprentissage. Elles s'adressent aux enseignants et aux élèves, pour un usage en classe et/ou hors la classe. Elles répondent aux orientations pédagogiques ainsi qu'aux standards juridiques et techniques du Ministère de l'Éducation nationale.

« Les ressources numériques possèdent des caractéristiques techniques qui rendent leur acquisition plus complexe par rapport aux ressources papier. Les ressources numériques disponibles sur Internet sont nombreuses et constamment [...] Il existe une multitude de ressources sur Internet et le premier réflexe de tout enseignant est de passer par les moteurs de recherche **alors qu'il existe d'autres portes d'entrée pour trouver des ressources numériques adaptées à des usages pédagogiques dans le cadre professionnel.** »

Source : [Acquérir des ressources numériques pour l'école](#) (DNE- MENJ, 2017)

### Pour des données sécurisées et interopérables

Les RNE doivent répondre aux attentes du RGPD et aux standards du Ministère.

« Les ressources numériques pour l'éducation sont fournies par des acteurs privés ou publics, gratuites ou payantes, libres ou propriétaires. Elles peuvent être acquises directement par les établissements/écoles ou par des marchés publics portés par l'État ou les collectivités territoriales qui les mettent ensuite à disposition des établissements/écoles. Dans tous les cas, **la fourniture de ressources numériques éducatives doit reposer sur le respect des normes afin de permettre l'interopérabilité entre les services ainsi que la portabilité des données.** »



► [Consultez la Doctrine technique du numérique pour l'éducation](#) (V.1.1, juillet 2024)

### Gestion éthique des inscriptions et des abonnements...

... à des RNE non conventionnées avec le Ministère

L'inscription d'élèves à des services numériques non conventionnés avec le MENJ n'est pas recommandée (manuels numériques hors ENT, Doodle, outils Google Docs...) en raison d'une différence de législation du droit hors union européenne, d'un éventuel changement unilatéral des conditions d'utilisation, de la cession de certaines données ou de la violation du droit d'auteur.

**Si un enseignant veut, malgré la contre-indication, inscrire ses élèves à des outils hors du cadre officiel, il doit obtenir l'accord -des parents et de la CNIL- pour chaque ressource utilisée. Un accord global n'est pas valable.** S'il abonne un établissement ou des élèves hors du champ conventionnel et sans prévenir son institution, l'enseignant est susceptible d'une plainte devant un tribunal.

## ... à des RNE relevant de la stratégie politique du Ministère

L'accord parental n'est en revanche pas nécessaire pour l'inscription à l'ENT car celui-ci relève d'une politique ministérielle et intègre les élèves à partir d'une base de données appartenant au Ministère avec un droit d'opposition nul.

Le développement de l'usage des ENT répond en grande partie à des soucis légaux. S'il reste encore incomplet, il présente l'avantage de mobiliser différents acteurs dans un cadre juridique sécurisé et simplifié (échange de fichiers avec les élèves dans un but pédagogique, service de messagerie sécurisé, accès à des ressources via le Médiacentre...).

## Procédure pour acquérir des RNE

### L'acquisition des RNE est encadrée par le code de l'éducation

L'acquisition des RNE, libres ou propriétaires, gratuites ou payantes, est encadrée par le code de l'éducation. Les RNE sont choisies par les établissements scolaires dans le cadre de leur autonomie pédagogique et éducative. Ces choix s'inscrivent dans le projet d'établissement et participent à la politique documentaire de l'établissement :

- après avis du Conseil d'administration et sur saisine du chef d'établissement, dans le second degré (article R421-23)
- avec un échange *a minima* en Conseil d'école dans le premier degré (article D411-2)

### La responsabilité du traitement des données

Lorsque la ressource numérique implique un traitement de données à caractère personnel, ce choix se fait sous réserve de l'accord du responsable de traitement, c'est-à-dire l'IA-DASEN (premier degré) ou le chef d'établissement (second degré).

**Toutes les ressources et services qui collectent des données personnelles doivent être inscrits dans le registre des activités de traitement.** La tenue de ce registre est obligatoire et concerne tous les établissements scolaire, publics et privés, dès lors qu'ils collectent et traitent des données personnelles. Ce registre, prévu est par l'article 30 du RGPD, démontre la conformité au RGPD et aide à se poser les bonnes questions : ai-je vraiment besoin de cette donnée dans le cadre de mon traitement ? Est-il pertinent de conserver toutes les données aussi longtemps ? Les données sont-elles suffisamment protégées ? etc.

## 2.

# Les ressources pédagogiques nationales accessibles librement

### Les portails nationaux du Ministère

**Education.gouv.fr** : site officiel d'informations sur le fonctionnement du système éducatif et sur les actualités du Ministère de l'Éducation nationale (MENJ)

**Eduscol** : site officiel d'accompagnement des professionnels de l'éducation édité par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) :



... et son portail dédié au premier degré : [Primàbord](#)



... et sa rubrique « [Disciplines](#) » qui donne des informations et l'actualité concernant une discipline scolaire.

**Disciplines**



... sa rubrique « [Thématiques](#) » qui fournit des pistes de réflexion et de travail sur les différentes 'éducations à...'

**Thématiques**

... et ses sites de formation disciplinaire :



[Ces chansons qui font l'histoire](#) (FranceInfo) :

les chroniques de Bertrand Dicale diffusées sur France Info à disposition des enseignants.



[Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe](#) (Sorbonne) :

des centaines d'articles d'histoire écrits par des universitaires, en libre accès et bilingues.

« Les sites experts des ENS » :

● rattachés à l'ENS Lyon : [La Clé des langues](#), [SES-ENS](#), [Planet Terre](#) (géologie), [Geoconfluences](#) (géographie), [Culture Sciences Physique](#)

● rattachés aux ENS Paris et Paris-Saclay : [Planet Vie](#) (SVT), [Culture Sciences Chimie](#), [Culture Math](#), [Culture Sciences de l'Ingénieur](#)



Les sites experts ENS/DGESCO fonctionnent selon les modalités définies dans la convention-cadre, entre les Écoles normales supérieures et le ministère de l'Éducation nationale. Chaque site propose ainsi des contenus multimédias en s'appuyant sur les programmes scolaires en vigueur. L'objectif de ce dispositif est de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants et produire des ressources scientifiques et culturelles validées.

## Les portails nationaux du Ministère



Les offres servicielles du Réseau Canopé: [les Fondamentaux](#), [Les Valeurs de République](#), [Etincel](#), [Quizinière](#), [Musique Prim'](#), [Cap Ecole inclusive](#), [Théâtre en acte](#), [Corpus](#), [Les énergivores](#)



Le [CLEMI national](#) et les sites web des CLEMI académiques :  
site web du [CLEMI de Dijon](#), site web du [CLEMI de Besançon](#)



Les différents dispositifs en ligne du CNED:  
[EnglishforSchools](#), [DeustshfürSchülen](#), [MaspeMaths](#), [Jules](#), [B-ABA du climat et de la biodiversité](#)



La banque de ressources pédagogiques de l'Onisep : [RESO Avenir](#)



Le recensement de ressources numériques utilisables par des professeurs, spécialisés ou non, confrontés à la scolarisation d'élèves en situation de handicap : [Observatoire des ressources numériques adaptées](#) par l'INSHEA.



Portail documentaire de France Éducation international (ex CIEP) spécialisé dans l'enseignement du FLE et DNL : [Liséo](#)

### 3.

## Les ressources « accrochées au GAR »

### Qu'est-ce que le GAR (gestionnaire d'accès aux ressources) ?

Le GAR est un service socle national, un dispositif technique et juridique porté par le MENJ.

En d'autres mots, à travers le GAR, le Ministère se porte garant du traitement des données à caractère personnel des enseignants et des élèves.

Le GAR permet la gestion centralisée et simplifiée de l'accès aux ressources et manuels numériques en minimisant la communication de données aux distributeurs et éditeurs de RNÉ. Il est articulé avec les dispositifs d'authentification ministériels (ÉduConnect et Guichet- Agents). C'est une interface d'attribution des ressources numériques réservée aux Référents Académiques et aux Responsables d'Affectation des Ressources.



► [Consultez les différentes fiches du guide utilisateur complet \(portail national GAR\)](#)

Le Médiacentre, lui, c'est en quelque sorte la 'porte d'entrée' vers les ressources. Il permet aux enseignants et aux élèves d'accéder aux ressources directement depuis leur ENT. Pour connaître la liste des ressources de leur établissement, les enseignants doivent se rapprocher de leur RAD qui est le seul à y avoir accès.

La majorité des ressources compatibles GAR sont des manuels scolaires numériques.  
Pour le reste il s'agit de :

- dictionnaires, encyclopédies et ressources de référence
- ressources multimédia pédagogiques
- ressources d'accompagnement pédagogique ou d'orientation
- ressources documentaires et de presse
- ressources institutionnelles

L'offre de ressources est régulièrement enrichie par l'arrivée de nouveaux éditeurs/ressources qui « s'accrochent » au GAR. On compte actuellement environ 160 éditeurs et 14 000 ressources. La liste intégrale des fournisseurs de ressources est consultable sur le site national réalisé par la Direction du numérique pour l'éducation (DNE).

### Les ressources GAR institutionnelles

Les ressources institutionnelles sont mises à disposition gratuitement par le Ministère et sont attribuées automatiquement (apparaissent automatiquement dans le GAR) à tous les établissements en fonction de leur profil.

► Les « BRNE » (2019-2024) | Le marché public ministériel des « Banques de Ressources Numériques » est arrivé à échéance en juillet 2024. La société Maskott a choisi de mettre à disposition gratuitement la plateforme Tactileo et une banque de contenus partagés issue de la mutualisation des productions réalisées par des enseignants. Les professeurs qui le souhaitent peuvent ainsi continuer à bénéficier de la plateforme Tactileo au sein du GAR sur demande explicite à l'éditeur Maskott.



PREMIER DEGRÉ



Calcul@TICE (académie de Lille) : exercices d'entrainement au calcul mental, du CP à la 3è.



Domini (Belin/Maskott) : ressources multimédia et bibliothèque de fiches professeur pour l'enseignement du français et des mathématiques au cycle 2.



J'apprends l'énergie (ENGIE) : dispositif pédagogique pour sensibiliser à l'énergie, ses enjeux et ses opportunités, dans un contexte de transition énergétique.



Lumni Enseignement (INA/FranceTV) et ses offres associées (*fovéa, AFP, IGN édugeo, IGN, RetroNewsn, Ersilia, Château de Versailles, Philharmonie de Paris*) : offre de l'audiovisuel public qui propose des vidéos, audios, jeux et dossiers sur tous les programmes scolaires de la maternelle à la Terminale.

SECOND DEGRÉ



Étincel (réseau Canopé) : plateforme de ressources et scénarios pédagogiques valorisant l'industrie et faisant émerger une culture technique et industrielle pour tous les élèves des voies générales, technologiques et professionnelles, du collège au BTS.



J'apprends l'énergie (ENGIE) : dispositif pédagogique pour sensibiliser à l'énergie, ses enjeux et ses opportunités, dans un contexte de transition énergétique.



Lumni Enseignement (INA/FranceTV) et ses offres associées (*fovéa, AFP, IGN édugeo, IGN, RetroNewsn, Ersilia, Château de Versailles, Philharmonie de Paris*) : offre de l'audiovisuel public qui propose des vidéos, audios, jeux et dossiers sur tous les programmes scolaires de la maternelle à la Terminale.



Pix : le service public en ligne pour évaluer, développer, et certifier ses compétences numériques.



Program'cours (CNED) : en complément des dispositifs existants, ce service offre aux collèges une solution pour assurer la continuité des apprentissages des élèves en cas d'absence de courte durée d'un enseignant non remplacé.



RTP (académie de Limoges, marché ministériel jusqu'en 2029) : plateforme proposant des parcours de remédiation personnalisés et adaptatifs afin de remédier aux difficultés constatées en mathématiques dans les tests de positionnement sixième et seconde.

Ressources institutionnelles à diffusion particulière :



BALADO (académie de Créteil) : accès sur demande à [web.balado@ac-creteil.fr](mailto:web.balado@ac-creteil.fr). Application pédagogique dédiée à la pratique de l'oral).



MIA Seconde *Modules Interactifs Adaptatifs* (EvidenceB) : dans les lycées participant à l'étude d'impact uniquement. Exercices adaptatifs de remédiation en français et en mathématiques.



RESO Lycée (ONISEP) : en cours. 700 ressources pédagogiques personnalisables pour accompagner l'orientation. Elle remplace l'application Folios.



## Focus sur Lumni Enseignement

L'offre « Lumni Enseignement » regroupe les ressources numériques des partenaires de l'ancien portail « Éduthèque » (2013-2022) et se compose :

- d'offres partenaires : la vignette Lumni Enseignement donne accès aux propositions d'Arte, BRGM, ECPAD, France Médias Monde, FranceTV, INA, INSERM, Museum d'Histoire Naturelle, TV5Monde et à certaines ressources d'Histoire par l'Image, du Château de Versailles et de l'INRAP
- d'offres associées : les autres offres apparaissent avec une vignette propre si elles sont raccordées au GAR (à ce jour : AFP, Ersilia, Fovéa, Philharmonie de Paris, RetroNews- BnF, IGN Édugéo).

### ► Lumni Enseignant est différent de Lumni.fr.

[Lumni.fr](http://Lumni.fr) diffuse des contenus dont les droits ont été acquis auprès des producteurs. Ils ne sont donc pas propriétaires de ces contenus, mais simplement cessionnaire du droit de les diffuser sur notre site pour une durée déterminée. Pour cette raison, les ressources pédagogiques proposées par Lumni Élève ne peuvent pas être téléchargées ni cédées. Elles peuvent être uniquement utilisées en streaming sur le site [lumni.fr](http://lumni.fr) et pour un usage privé.

Pour une utilisation en dehors de ce cadre, une demande de cession de droits sur ces contenus devra être demandée aux producteurs/ayants droit directement concernés. Vous trouverez leurs noms en regardant le générique de fin du programme ou en bas de l'article décrivant la vidéo.

Les ressources institutionnelles sont mises à disposition gratuitement par le MENJ qui les finance pour la plupart. Néanmoins, des droits d'auteur s'appliquent : certaines ressources peuvent être utilisées dans le cadre scolaire mais ne sont pas forcément sous licence libre (le bon réflexe est de consulter systématiquement les CGU).

## Les ressources payantes par abonnement « compatibles GAR »

Il s'agit de sources de référence, dictionnaires et encyclopédies, manuels numériques, ressources d'enseignement multimédia, d'entraînement et d'accompagnement scolaire, d'orientation et de documentation. Ces ressources sont proposées par des fournisseurs partenaires.



► [Consultez la carte régulièrement mise à jour DANE de Reims](#)

## Les services accessibles depuis l'ENT ÉCLAT-BFC

...financés par l'État



**CAP' SUP** : outil permettant aux lycées et aux établissements de l'enseignement supérieur de construire des moments d'échanges et de partage.



**Capytale** : service, proposé par l'Académie de Paris, permettant la création et le partage d'activités de codage entre enseignants et élèves.



**Lirel'actu** : kiosque permettant la lecture en streaming, sans publicité, des articles du jour de 10 titres de presse quotidienne nationale et étrangère (il n'est pas possible de télécharger les articles, ni de les imprimer). L'accès est seulement possible en étant connecté au réseau Internet de l'établissement via son adresse IP (seules les premières lignes des articles sont visibles depuis un accès hors établissement).



La plateforme Avenir(s) d'ONISEP remplacera FOLIOS. Elle est centrée sur le Parcours Avenir. Le déploiement à tous les établissements est prévu début décembre (les lycées puis les collèges à quelques jours d'intervalle). Un accompagnement via webinaire sera aussi proposé aux équipes éducatives lors du lancement d'Avenir(s).

Au 31 décembre 2024, FOLIOS sera définitivement fermée.

La connexion à la nouvelle plateforme Avenir(s) se fera via Educonnect pour les élèves et via le compte Agents pour les équipes éducatives. Un lien sera positionné sur les ENT des établissements.

### ... financés par la Région BFC

La Région a vu ses compétences renforcées avec la loi de 2018 « liberté de choisir son avenir professionnel ». Elle est désormais chargée de promouvoir auprès des jeunes la découverte des métiers et des formations. Son action vise donc à rendre les informations lisibles et accessibles au plus grand nombre, et à lutter contre les stéréotypes et les inégalités dans les choix d'orientation.

En matière d'orientation, la Région BFC coordonne le Service Public de l'Orientation (SPRO) et a déployé 2 autres services accessibles depuis l'ENT Eclat BFC :



La Galerie de l'orientation : conçu en partenariat avec l'ONISEP pour renforcer l'accès aux outils utiles aux élèves et à leurs familles, cet outil rassemble toutes les ressources détaillées pour accompagner les démarches d'orientation. Elle est accessible aux élèves, familles et équipes éducatives des collèges et lycées.



Explor'Action : L'application simplifie l'accès aux informations sur les métiers et des formations. Elle est accessible via Eclat-BFC dans le menu « orientation ». Elle permet des recherches par secteurs, villes et/ou niveaux scolaires, et une première prise de contact avec les organisateurs d'actions éducatives dédiées à la connaissance des métiers et de l'orientation.

Les identifiants et mots de passe pour ces 2 services sont à solliciter auprès de l'établissement scolaire de rattachement.

Enfin, la Région met également à disposition CLÉOR « les Clés de l'évolution et de l'orientation » : [bourgogne-franche-comte.cleor.org](http://bourgogne-franche-comte.cleor.org), [CLEOR](http://CLEOR) qui permet de découvrir les métiers selon les centres d'intérêt, les compétences ou les expériences et accompagne les choix grâce à la mise en relation des informations régionales sur l'emploi, les recrutements et les formations. Cet outil est adapté à tous les utilisateurs : collégiens, lycéens, professeurs principaux, parents d'élèves, demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, apprentis...

## Le rôle des responsables d'affectation

Les référents d'affectation, via la console d'attribution des ressources, :

- attribue les exemplaires numériques aux élèves et aux enseignants à chaque rentrée scolaire
- accède au module "statistiques" concernant l'utilisation des ressources dans l'établissement à des fins de pilotage de la politique d'acquisition

Dans le premier degré, tous les enseignants sont référents d'affectation (RA).

Dans le second degré, le chef d'établissement est le premier bénéficiaire du GAR. Il est déclaré par défaut dans l'ENT puisqu'il pilote la stratégie politique documentaire. Il peut déléguer cette fonction à une ou plusieurs personnes (référents d'affectation délégués (RAD)).

## Les ressources soutenues par le Ministère

### Les ressources Édu-up



La direction du numérique pour l'éducation (DNE) a conçu un dispositif de soutien à la production de ressources numériques pour l'École. Pour être éligibles, les EdTech souhaitant être labellisée Édu-Up doivent cocher 7 critères notamment leur conformité aux attentes du RGPD.

**Soutenir ces entreprises permet de disposer d'un éventail plus large de ressources adaptées et en conformité avec les objectifs éducatifs et les programmes scolaires.**

Le dispositif [Édu Up](#) labellise et finance en partie des projets proposés par des EdTech françaises pour un public élève allant de la maternelle jusqu'au post-bac (BTS, CPGE, BUT). Pour pouvoir être labellisés, les contenus et services innovants proposés doivent notamment respecter strictement les règles du RGPD (données personnelles) et les critères du RGAA (accessibilité). Les résultats des commissions (4 par an) sont publiés sur [une page Eduscol dédiée](#).

### Les ressources P2IA

Conscient des potentialités de l'IA en matière éducative, le Ministère a créé le partenariat d'innovation intelligence artificielle (P2IA). C'est un marché public ouvert aux EdTech françaises qui proposent des solutions basées sur l'IA, au service des apprentissages fondamentaux en français et mathématiques au cycle 2 (CP, CE1 et CE2). La spécificité d'un P2IA est de reposer sur une démarche de co-construction rassemblant aussi bien les enseignants et leurs élèves que les fournisseurs privés de ressources numériques et des laboratoires de recherche.

Ces solutions d'apprentissage adaptatif constituent une aide à la décision pour la différenciation et la personnalisation des apprentissages et facilitent le suivi des résultats.

- Le premier P2IA a déjà permis de développer 5 services numériques proposant des activités différenciées pour des élèves de cycle 2 (CP-CE2) :



- À partir de 2025, un deuxième puis troisième marché P2IA couvrira successivement les cycles 3 (CM1-CM2-6<sup>e</sup>) et 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>). Il s'agit d'impulser la conception de tous nouveaux services avec IA. Nouveauté par rapport au P2IA Cycle 2 : les langues vivantes (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien).

### Les 69 solutions numériques éducatives offertes aux TNE

Le dispositif « Territoires numériques éducatifs » (TNE) est une expérimentation réservée à 12 départements français, dont celui du Doubs, permettant la mise à disposition d'équipements numériques et d'accompagnement, de formations adaptées aux besoins locaux et de ressources pédagogiques. [69 solutions](#) ont été retenues dans le cadre d'un marché public opéré par Réseau Canopé. Elles ont sélectionnées pour leur ergonomie, leur potentiel de personnalisation pour répondre à une diversité de besoins d'enseignement et d'apprentissage, dans le but de développer la culture professionnelle des enseignants et favoriser l'innovation pédagogique.

#### Offres disponibles dans le cadre du TNE 25 (Doubs)

- Les enseignants du Doubs peuvent activer gratuitement depuis leur ENT et utiliser en classe après une formation de 30 minutes sur la plateforme TNE : « [TNE: Développer vos pratiques pédagogiques avec le numérique](#) ».
- Les collèges publics ainsi que les lycées professionnels du Doubs se voient dotés de l'application [Lingua Attack](#). Celle-ci permet aux élèves d'étudier l'anglais par le biais d'extraits de films, séries et reportages en V.O.

## 5.

# Les ressources « par destination » et « par opportunité »

### Les ressources « par destination »

Les ressources « par destination » désignent l'ensemble des documents en ligne nativement destinés aux usages scolaires et didactiques.

#### Les manuels scolaires numériques et banques de ressources associées

Depuis 2011, ce sont des manuels troisième génération qui sont commercialisés. Ils offrent aux enseignants l'opportunité de mélanger les ressources des manuels scolaires et leurs ressources personnelles, y compris des ressources interactives comme des exercices.

Les propositions éditoriales des éditeurs sont à découvrir, parfois à tester, en ligne :

- [Biblio Manuels](#) (éditions CLE international, Syros, Bordas, LeRobert, Retz, MDI)
- [Mes manuels](#) (éditions Hachette Education, Istra, Hatier, Didier et Foucher)
- [EduLib](#) (éditions Belin, Delagrave, Magnard, Vuibert, La librairie des écoles)
- [Le Livre scolaire](#)
- [Nathan](#)
- [KNÉ](#) (éditions Bertrand-Lacoste, Courrier international, Didier, Docéo, Dunos, Maison des langues, Ellipses, FontainePicard, Hachette, Hatier, Istra, Larousse, Harrap's, le Génie, Le Monde, Play Bac)

#### Les espaces 'juniors' des établissements culturels-scientifiques ou des institutions publiques

Quelques exemples parmi tant d'autres :

- [Sénat junior](#) ; [Assemblée nationale juniors](#) ; [Ados.justice](#)
- [Les Petits M'O \(Orsay et Orangerie\)](#) ; [Œuvres à la Loupe du Louvre](#) ; [Muséophère \(Musées de la Ville de Paris\)](#)
- [Les propositions de la BnF les expositions](#), [les Essentiels et les Classes](#),
- [Site Juniors Cité des sciences et de l'Industrie](#)
- etc.

### Les ressources « par opportunité »

Les ressources « par opportunité » désignent l'ensemble de ressources en ligne non conçues originellement pour l'éducation néanmoins utilisées à des fins pédagogiques.

Quelques exemples parmi tant d'autres :

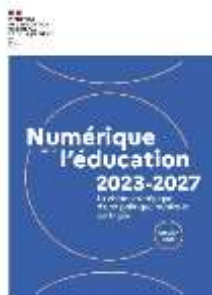
- Les podcasts RadioFrance
- Les films FranceTV
- Les articles de presse en ligne
- Les dictionnaires, atlas et encyclopédies en ligne
- Etc.

► Ces ressources authentiques sont, pour la plupart, protégées par le droit d'auteur. Il convient donc de vérifier ce que l'exception pédagogique permet de faire voire de demander l'autorisation avant de les exploiter en classe.

## 6. Les communs numériques pour l'éducation

### Le développement des communs numériques : un enjeu prioritaire du numérique éducatif

Le terme « communs numériques » désigne un ensemble de ressources numériques produites et gérées par une communauté. Ces ressources ont vocation, par nature, à être partagées librement.



L'axe 3 de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation 2023-2027 vise à proposer une « offre numérique raisonnée, pérenne et inclusive » et soutenir le développement des communs numériques en constitue un levier :

« Le terme commun numérique désigne un ensemble de ressources numériques produites et gérées collectivement par une communauté. Par nature, ils sont partagés et collectifs »

► [Consultez la version intégrale ou synthétique « Numérique pour l'éducation 2023-2027, la vision stratégique d'une politique partagée »](#)



Les communs numériques figurent également dans l'article 4 de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques qui s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale : « La culture des communs numériques favorise la co-création et le partage des ressources pérennes et accessibles que la communauté scolaire peut librement utiliser et modifier ».

**En matière de numérique pour l'éducation, le Ministère considère que les communs numériques constituent l'horizon par défaut des projets soutenus et opérés par l'institution. Développer les communs numériques permet d'acculturer, mobiliser et animer un écosystème fertile et durable de communs numériques de l'éducation et de faire connaître ou mettre en valeur les créations issues des académies et des communautés enseignantes.**

Le logiciel libre Linux, le navigateur web Firefox, la base de données libre OpenStreetMap ou le contenu libre de Wikipédia sont des exemples grand public de communs numériques. Le Ministère propose aux enseignants plusieurs communs spécifiquement dédiés à l'enseignement-apprentissage :

- Capytale, développée par l'académie de Paris et fondée sur une palette d'applications (Python, SQL, OCaml...) qui permet de créer et partager des activités de codage informatique entre enseignants (essentiellement en SNT, NSI, mathématiques, STI, technologie et informatique)
- La plateforme de formation Magistère qui rassemble une grande communauté de contributeurs
- Le bouquet de services apps.education.fr qui fournit des outils pour collaborer, stocker ou envoyer des fichiers, héberger ou partager des vidéos, s'organiser en équipe, communiquer en direct
- La plateforme Éléa, fondée sur le logiciel libre Moodle qui facilite la création et le partage de ressources éducatives libres et de parcours pédagogiques numériques scénarisés (déploiement national en cours de généralisation en 2025)



Les communs numériques participent d'un numérique souverain en faisant le choix d'utiliser des logiciels libres et des formats ou standards ouverts et interopérables. Les moyens requis pour développer des « communs », la libre circulation des codes et des données, stimule l'émulation et l'innovation. Le partage augmente directement la valeur d'usage de la ressource et permet par ailleurs d'étendre la communauté qui la préservera.



La plateforme est libre, hébergée en France et développée par la DNE. Elle propose les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. L'accès se fait via les identifiants académiques, cet accès est conservé même en cas de changement d'académie.

Tous les personnels de l'Éducation nationale sont inscrits d'office à la plateforme et peuvent s'y connecter avec une adresse courriel académique (par exemple en @ac-besancon.fr ou @ac-dijon.fr pour les personnels exerçant dans la Région académique Bourgogne-Franche-Comté). Il est conseillé de choisir l'authentification nationale qui utilise le même chemin d'accès qu'Arena.



► [Consultez notre la page dédiée aux AppsEdu sur notre site Internet](#)

### Une forge nationale technologiquement souveraine et mutualisée



Les communautés d'enseignants ont exprimé la nécessité de mettre à disposition « une forge » pour accompagner et favoriser la production et le partage des communs numériques.

Le Ministère a répondu à ce besoin en faisant une des priorités de sa feuille de route stratégique nationale et en intégrant en 2023 « LaForgeEdu » dans son panel d'applications offertes aux enseignants Apps Éducation.

La Forge des communs numériques éducatifs, alias LaForgeEdu, est en gouvernance partagée avec la DRANE AURA (site de Lyon) et la communauté de ses utilisateurs. Elle est disponible sur tout le territoire depuis mars 2024 comme nouveau service national partagé sur la plateforme apps.education . Il s'agit d'une forge pour collaborer entre pairs. Les enseignants développeurs choisissent d'y déposer le code informatique de leurs projets numériques, d'autres y éditent du contenu. Par exemple, les ressources ePoc, PrimTUX ou MathALÉA font partie de cette forge.

### Pourquoi utiliser LaForgeEdu ?

La promotion et l'utilisation de logiciels libres est un enjeu primordial pour l'école de demain. Il s'agit bien là de développer des outils à visée pédagogique pérennes, respectueux des données personnelles de chacun et qui assureront l'indépendance de l'enseignement offert aux élèves.

Un des intérêts de la forge est bien de proposer un espace d'hébergement pérenne et gratuit pour les sites professionnels des enseignants. Tous les contenus publiés sont alors partagés sous licence libre. Tout collègue peut donc les utiliser, les modifier et les republier. Via la Forge, tout enseignant peut copier l'intégralité du site d'un collègue qui apparaîtra dans son espace. Il a alors tout loisir de le modifier et de l'adapter à ses besoins. Un tuto est proposé sur comment créer son site à partir d'un autre. La Forge permet donc à chaque enseignant de concevoir, partager et publier un site Internet.



► [Consultez notre dossier complet dédié aux communs numériques pour l'éducation](#)

## Conclusion

Le numérique éducatif doit se développer selon une logique de plateforme respectant des standards communs.

« [...] L'utilisation croissante des services numériques éducatifs dans les 1er et 2d degrés, à des fins non seulement administratives et de suivi de la scolarité, mais aussi d'activités pédagogiques et de mise en œuvre des missions éducatives, a pour corollaire une augmentation conséquente de la fréquentation de ces services, qui nécessite la parfaite maîtrise des données et un écosystème ouvert et interopérable [...]

Le numérique pour l'éducation doit se développer selon une logique de 'plateforme' [...] pour mettre à disposition des usagers un ensemble lisible et structuré de services accessibles simplement et interopérables entre eux. Ce cadre d'architecture et ces règles communes, qui doivent faciliter la circulation des données entre les acteurs publics et privés, sont rassemblés dans la Doctrine technique du numérique pour l'éducation. [...] »

Consultez la Doctrine technique du numérique pour l'éducation (DNE- MENJ, 2023)

Pour se faire, la direction du numérique pour l'éducation (DNE) :

- impulse les innovations en accompagnant des fournisseurs privés de ressources numériques et de solutions personnalisées et flexibles, et en se portant garant d'un cadre de confiance à travers le GAR. C'est une opportunité pour l'École de bénéficier des dernières avancées en matière de technologies éducatives telles que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle ou encore la ludification.
- développe des communs numériques en mettant désormais à la disposition des enseignants plusieurs services partagés libres (Moodle, Éléa, apps.education.fr, Magistère...)

## Références

### SOURCES PRINCIPALES

Ressources numériques éducatives : Quel paysage des ressources numériques éducatives institutionnelles au service de l'enseignement et des apprentissages (DNE-MENJ, 2024)

Doctrine technique du numérique pour l'éducation(DNE- MENJ, 2023)

Stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027(MENJ – ÉducationGouv.fr, 2023)

Acquérir des ressources numériques pour l'école(DNE- MENJ, 2017)

Gestionnaire d'accès aux ressources numériques (DNE-MENJ)

### SOURCES SECONDAIRES

Les ressources numériques éducatives financées par l'Etat ou les collectivités (SRANE de Poitiers, 2024)

Numérique à l'école-Usages, ressources, métiers, industries (Gérard Puimatto, 2014)

Caractériser l'offre des ressources numériques éducatives(Eric Bruillard, 2020)

Le dispositif Édu-Up (Eduscol, 2024)

Les ressources numériques dans le GAR (DANE de Lyon, 2023)

Données personnelles et respect de la vie privée en milieu scolaire (DRNE BFC, 2024)

Le droit d'auteur en milieu scolaire(DRNE BFC, 2024)



**Délégation régionale au numérique pour l'éducation  
Région académique Bourgogne-Franche-Comté (DRNE BFC)**

Site de Besançon  
5 rue du Général Sarrail  
25000 Besançon

Site de Dijon  
2G, rue du Général Delaborde  
BP 81921 21000 Dijon

Courriel : [ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)



Découvrez nos services et nos activités sur notre site Internet :  
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/>



Suivez notre actualité et abonnez-vous à notre compte X @DrneBFC